

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DES PORTS DE PLAISANCE

SOMMAIRE

<u>Préambule</u>	page 2
<u>I – VUE D’ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025</u>	page 3
<u>II – SECTION D’EXPLOITATION</u>	
1. Les dépenses d’exploitation	page 4
2. Les recettes d’exploitation	page 6
<u>III – SECTION D’INVESTISSEMENT</u>	
1. Les dépenses d’investissement	page 8
2. Les recettes d’investissement	page 10

Préambule

Depuis 2024, le C.F.U. a pour ambition de devenir le nouveau format de présentation des comptes locaux, tant pour les élus que pour les citoyens, sous réserve de l'approbation du législateur.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Accroître la transparence et la clarté des informations financières,
- Renforcer la qualité comptable,
- Simplifier les procédures administratives entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs attributions respectives.

En mettant en avant les données comptables parallèlement aux données budgétaires, le C.F.U. offrira une meilleure lisibilité aux assemblées délibérantes, contribuant ainsi à enrichir le débat démocratique autour des finances locales.

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « *une présentation concise et synthétique des informations financières essentielles accompagne le budget primitif et le compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en comprendre les enjeux.* »

Le budget portuaire suit les mêmes règles que celui de la Commune. Il est structuré en deux sections chacune subdivisée en dépenses et recettes :

- Exploitation,
- Investissement.

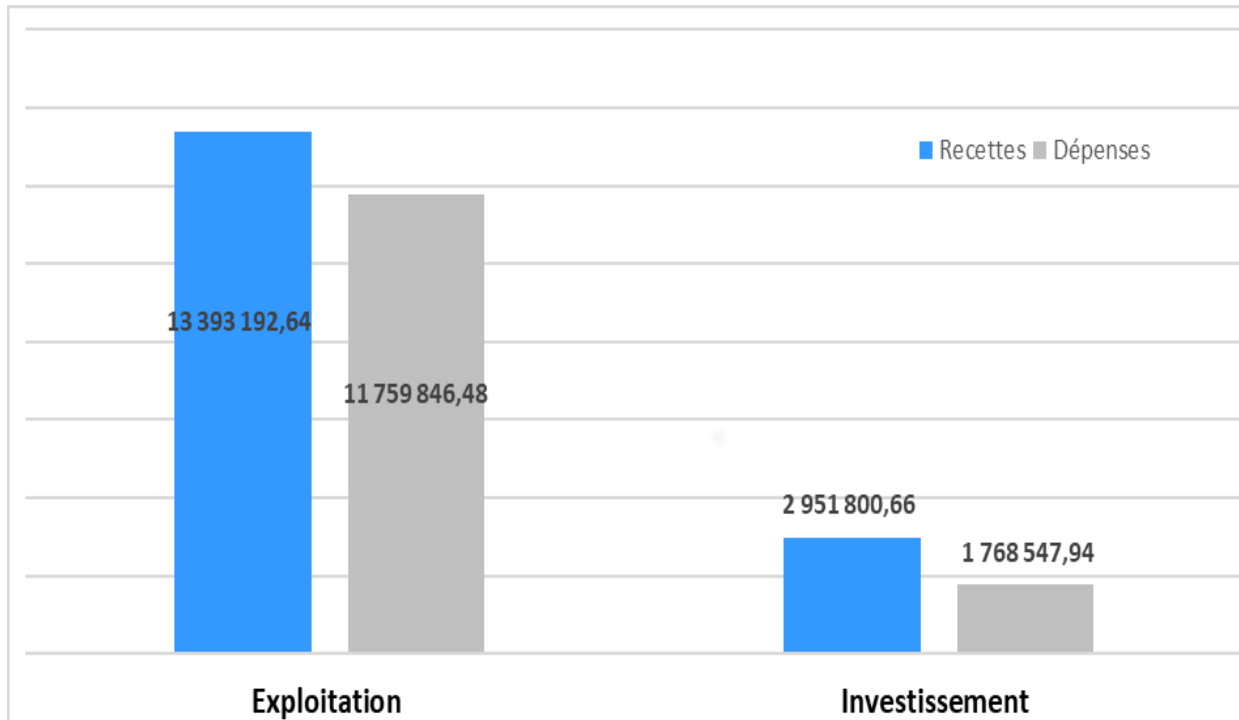
Chacune des sections sera présentée en respectant cet ordonnancement.

Chaque section sera détaillée selon cette organisation.

Il convient de distinguer les opérations réelles des opérations d'ordre :

- Les opérations réelles, en dépenses comme en recettes, génèrent des flux de trésorerie,
- Les opérations d'ordre correspondent à des mouvements comptables sans impact sur la trésorerie, entre la section d'exploitation et celle d'investissement, voire au sein d'une même section. Parmi les plus courantes figurent les dotations aux amortissements.

I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025



Les résultats de clôture 2025 font état :

- D'un excédent d'exploitation de **1 633 346,16€**,
- D'un excédent d'investissement de **1 183 252,72 €**.

Ces sommes ont été anticipées dans le budget primitif 2026 des ports de plaisance d'Hyères.

II – SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses et les recettes d'exploitation permettent d'assurer le fonctionnement courant et récurrent des services.

1. Les dépenses d'exploitation

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres :

Chapitre	Libellé	CFU 2024	CFU 2025	Ecart	%
011	Charges à caractère général	5 413 084,41	5 573 515,66	160 431,25	2,96%
012	Charges de personnel	2 880 915,09	3 007 462,26	126 547,17	4,39%
65	Autres charges de gestion courante	63 510,12	48 465,62	-15 044,50	-23,69%
66	Charges financières	185 227,82	86 865,59	-98 362,23	-53,10%
67	Charges exceptionnelles	42 239,75	51 165,95	8 926,20	21,13%
68	Provisions	688 876,00	830 300,00	141 424,00	20,53%
69	Impôts sur les bénéfices	191 866,00	281 397,00	89 531,00	46,66%
	Dépenses réelles	9 465 719,19	9 879 172,08	413 452,89	4,37%
	Opérations d'ordre	1 952 512,80	1 880 674,40	-71 838,40	-3,68%
	Dépenses d'ordre	1 952 512,80	1 880 674,40	-71 838,40	-3,68%
	Total des dépenses d'exploitation	11 418 231,99	11 759 846,48	341 614,49	2,99%

Les dépenses réelles affichent une augmentation de + 4,37 % par rapport à 2024, atteignant 9 879 172,08 €.

Les opérations d'ordre (amortissements) régressent quant à elles de – 3,68 %, s'élevant à 1 880 674,40 €.

1. Charges à caractère général

Premier poste de dépenses, les charges à caractère général s'élèvent à 5 573 515,66 €, représentant 56 % des dépenses réelles d'exploitation.

Elles couvrent principalement :

- Carburant : 2,17 M€,
- Impôts et taxes (dont taxe foncière) : 0,96 M€,
- Entretien du domaine portuaire : 1,5 K€,
- Fluide (eau, électricité, etc.) : 449 K€,
- Entretien des véhicules et matériels : 163 K€,
- Réparations mouillages / désensouillages : 405 K€,
- Affranchissement et télécommunications : 19 K€,
- Evènementiel soirée du 13/07, animation circassienne de fin d'année : 65 K€.

2. Charges du personnel

Les charges de personnel représentent 30,4 % des dépenses d'exploitation, atteignant 3 007 462,26 €, soit une hausse de + 4,39 % par rapport à 2024.

3. Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions anticipent les charges majeures du budget portuaire, comme l'entretien ou les risques financiers, et nécessitent une délibération.

Nous disposons également de provisions totalisant 3 244 246,60 €, dont 1 700 000 € pour les dragages, 908 996,60 € pour le gros entretien et 635 250 € pour le recours indemnitaire.

En 2025, cette charge s'élève à 830 300 €, soit 8,4 % des dépenses réelles, répartie comme suit :

- Risque de contentieux indemnitaire : 124 800 €,
- Entretien des voiries et revêtements de surface Port Saint Pierre : 107 200 €,
- Gros entretien Port du Niel : 78 300 €,
- Dragage bassins du Port Saint Pierre : 520 000 €.

4. Les charges financières

Les charges financières représentent 0,9 % des dépenses réelles, avec un montant total de 86 865,59 €.

5. Les autres charges

D'un montant total de 381 028,57 €, ces charges aux chapitres 65, 67 et 69 se décomposent principalement comme suit :

- Subventions versées : 23 960 €,
- Pertes sur créances irrécouvrables : 26 035,70 €,
- Impôt sur les bénéfices (acompte 2025) : 281 397 €.

2. Les recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation enregistrent une hausse de + 4,09 %, atteignant 12 075 654,09 €.

Cette progression s'explique pour partie par la reprise de 410 043,40 € de provisions.

Les recettes d'ordre liées aux subventions transférables restent stables à 15 847 €.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des différents chapitres :

Chapitre	Libellé	CFU 2024	CFU 2025	Ecart	%
013	Atténuation de charges	231 634,59	205 674,71	-25 959,88	-11,21%
70	Produits de services et du domaine & ventes	10 738 180,50	10 905 557,21	167 376,71	1,56%
74	Subventions et participations	5 088,72	0,00	-5 088,72	-100,00%
75	Autres produits de gestion courante	426 193,82	442 629,57	16 435,75	3,86%
77	Produits exceptionnels	21 013,78	111 749,20	90 735,42	431,79%
78	Reprises sur provisions	179 070,00	410 043,40	230 973,40	128,98%
Recettes réelles		11 601 181,41	12 075 654,09	474 472,68	4,09%
Opérations d'ordre		72 529,35	15 874,00	-56 655,35	-78,11%
Recettes d'ordre		72 529,35	15 874,00	-56 655,35	-78,11%
Résultat reporté		1 452 215,91	1 301 664,55	-150 551,36	-10,37%
Total des recettes d'exploitation		13 125 926,67	13 393 192,64	267 265,97	2,04%

Les principales variations enregistrées sur les différents chapitres sont présentées ci-après.

- Produits du service et du domaine : 10 905 557,21 € (90,53 % des recettes réelles d'exploitation) :

-
- Redevances d'amarrage : 7.02 M€,
- Vente de carburant : 2,35 M€,
- Redevances zone de carénage : 644 K€,
- Redevances port à sec : 235 K€,
- Occupation du domaine portuaire (terrasses, marchés, etc.) : 492 K€.

- Autres produits de gestion courante : 442 629,57 €

- Redevances du Centre Commercial du Nautisme : 326 K€,
- Loyers des dépendances du domaine portuaire : 84 K€,
- Parking : 33 K€.

- Recettes exceptionnelles : 111 749,20 €

Ce poste résulte d'écritures comptables liées à des régularisations de charges constatées d'avance.

- Autres recettes : 615 718,11 €

- Stock final de carburant: 205 K€,
- Reprises de provisions : 410 K€.

Le résultat d'exploitation 2025 s'élève ainsi à 1 633 346,16 €.

III – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe l'ensemble des opérations ayant un impact sur le patrimoine des ports.

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement couvrent :

- Les études et travaux,
- Les acquisitions,
- Le remboursement de la dette.

En 2025, un total de 1 768 547,94 € a été investi.

	CFU 2024	Inscription budgétaire 2025	CFU 2025	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Equipement	1 181 173,39	3 695 232,46	1 149 475,67	1 570 237,21	31,1%
Emprunt / cautions	1 221 967,96	609 250,00	603 198,27	1 050,00	99,0%
Dépenses réelles	2 403 141,35	4 304 482,46	1 752 673,94	1 571 287,21	40,7%
Subventions transférables	72 539,35	25 670,00	15 874,00		61,8%
Dépenses d'ordre	72 539,35	25 670,00	15 874,00	0,00	61,8%
Total des dépenses d'investissement	2 475 680,70	4 330 152,46	1 768 547,94	1 571 287,21	40,8%

Principaux investissements : 1 149 475 ,67 €, soit 64 % des dépenses d'investissement

Accueil portuaire : amélioration des infrastructures (74 500 €)

- Aménagement cabotage,
- Bateaux de servitude,
- Chariots à bagages,

Sécurité portuaire (281 840 €)

- Fermetures des pannes,
- Barrière Port du Niel,
- Caméras
- Accès sécurisés jetée sud, quai des pêcheurs, cale de mise à l'eau, zone de carénage.
- Poteaux incendie

Plan d'eau et environnement (480 020 €)

- Remplacement de la chaîne mère, des mouillages et des bollards,
- Ponton
- Mise en place de bornes de distribution d'eau et d'électricité,
- Compteur eau
- Postes doubles catamarans
- Ekkopol
- Capteurs en gestion ecostructure

Modernisation des services (85 900 €)

- Renouvellement du matériel informatique (Pack Office, PC, onduleurs),
- Site internet & licences informatiques,
- Monnayeur zone de carénage.
- Totem lumineux zone de carénage
- Outillage
- Mobilier

Autres dépenses (223 800 €)

- Travaux de déploiement de la fibre optique
- Travaux centre commercial du nautisme

Remboursement de la dette

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 602 146,27 €, portant le capital restant dû à 5 406 750 € au 31 décembre 2025.

Dépenses d'ordre

Les réalisations liées aux dépenses d'ordre se montent à 15 874 €.

2. Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement proviennent de ressources propres et de financements externes.

	CFU 2024	Inscription budgétaire 2025	CFU 2025	Reste à réaliser	Taux de réalisation
Dotations et fonds divers	0,00	406 030,13	406 030,13	0,00	100,00%
Subventions	57 306,00			22 146,00	94,83%
Emprunts	4 014,00	0,00	4 461,80	0,00	
Recettes réelles	61 320,00	428 176,13	410 491,93	22 146,00	95,87%
Virement de la section d'exploitation		1 049 342,00			0,00%
Dotations aux amortissements	1 952 512,80	2 192 000,00	1 880 674,40		85,80%
Recettes d'ordre	1 952 512,80	3 241 342,00	1 880 674,40	0,00	58,02%
Excédent reporté		660 634,33	660 634,33		100,00%
Total des recettes d'investissement	2 013 832,80	4 330 152,46	2 951 800,66	22 146,00	68,17%

Les principales recettes réelles de l'exercice sont présentées ci-après.

Dotations et fonds divers : 406 030,13 €

Cette somme correspondant à l'excédent de fonctionnement capitalisé pour l'exercice 2025

Emprunt et dettes assimilées : 4 461,80 €

Le montant réalisé correspond à des cautions.